



PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

**Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement**

Dans le cadre de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), une consultation publique est ouverte du lundi 22 janvier 2018 au vendredi 23 mars 2018 relativement à la mise en place, sur le territoire de la commune de Loches d'un Secteur d'Information sur les Sols (SIS) sur un terrain où la connaissance d'une pollution des sols impose, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution.

Le dossier de consultation relatif au site concerné est mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire : www.indre-et-loire.gouv.fr.

Le public peut présenter ses observations par courrier postal adressé en préfecture d'Indre-et-Loire (Préfecture d'Indre-et-Loire – Bureau de l'Environnement – 37925 TOURS Cedex 9) ou par courriel à l'adresse pref-icpe@indre-et-loire.gouv.fr.